

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 28 MARS 2008

*_*_*_*_*

L'an **deux mil huit**, le **vingt huit mars** à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de FELLETIN se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Renée NICOUX, Maire, au lieu habituel de ses séances, en Mairie.

Etaient présents : M. DAROUSSIN David, Mme NICOUX Renée, M. DELARBRE Jean Louis, Mme FINET Karine, MM. HARTMAN Michel, LAUBY Jean Pierre, THOMASSON Daniel, Mme SIRIEIX Nelly, MM. NABLANC Christophe, Mme PERRUCHET Jeanine, M. DOUEZY Benoît, Mme MIGNATON Joëlle, M. AUBRUN Michel, MMES FOURNET Marie Hélène, SAINTEMARTINE Danielle, M. MARTINAT Serge, PRIOURET Denis.

Procuration : COLLIN Philippe à Benoît DOUEZY et CLUZEL Eric à Renée NICOUX

*_*_*_*_*

En ouverture de séance Madame le Maire demande au Conseil l'autorisation de rajouter un objet à l'ordre du jour : « Désignation des représentants au sein de l'Association CIGALE ». Demande acceptée.

*_*_*_*_*

- 0 0 - PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION -

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté avec suppression de la mention relative aux bulletins litigieux.

*_*_*_*_*

- 0 1 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE -

Le Conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Benoît DOUEZY

*_*_*_*_*

- 0 2 - COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES OUVERTES ET CONSULTATIVES-

En préambule, Madame le Maire demande à chaque adjoint de réitérer les délégations qui lui ont été attribuées :

- **Jean Louis DELARBRE, 1^{er} adjoint** : Finances, économie, commerce, tourisme, personnel communal, marchés, enfance et jeunesse, affaires sociales.

- **Karine FINET, 2^{ème} adjoint** : Action sociale et solidaire, personnes âgées, lien

intergénérationnel, accueil de population.

- **David DAROUSSIN, 3^{ème} adjoint** : Communication, citoyenneté, vie associative, culture et patrimoine, sports et loisirs.

- **Jean Pierre LAUBY, 4^{ème} adjoint** : Personnel technique, eau et assainissement, environnement et développement durable, travaux, urbanisme, logement.

Madame le Maire précise que les commissions municipales « ouvertes consultatives » seront présidées par un conseiller municipal sous l'autorité d'un adjoint référent.

Ces commissions auront pour vocation d'étudier les projets et/ou de faire des propositions qui seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

→ ECONOMIE – FINANCES – COMMERCE – TOURISME –

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none">- Eric CLUZEL, Président,- Jean Louis DELARBRE, adjoint référent,- Christophe NABLANC,- Philippe COLLIN,- Michel HARTMAN,- Joëlle MIGNATON- Michel AUBRUN- Serge MARTINAT- Jeanine PERRUCHET- Denis PRIOURET- Danielle SAINTEMARTINE	<ul style="list-style-type: none">- Guy RIBEROLLE- Daniel RONDIER- Valérie FAURIAUX- Jacques CHABRAT- Valérie ALAMARGUY- Christian DEHAIES- Corinne TERRADE (filière laine)- Clarisse COTINAT CAQUINEAU- Jean Pierre FOULLETIER- Lucas PINTON (filière laine)

→ - TRAVAUX – EAU – ASSAINISSEMENT – EQUIPEMENTS -

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none">- Christophe NABLANC, Président,- Jean Pierre LAUBY, adjoint référent,- Philippe COLLIN,- Michel HARTMAN,- Daniel THOMASSON- Benoît DOUEZY- Michel AUBRUN	<ul style="list-style-type: none">- Daniel RONDIER- René MONDON- Jean Claude MAZET- Christian DEHAIES- Guy MAZAUD- Jean Pierre NEHEMIE- Stéphanie RAMPIGNON- Henri GUILLEMARD

→ ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME – LOGEMENT –

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none"> - Philippe COLLIN, Président, - Jean Pierre LAUBY, adjoint référent, - Christophe NABLANC, - Michel HARTMAN, - Benoît DOUEZY - Nelly SIRIEIX - Daniel THOMASSON - Marie Hélène FOURNET 	<ul style="list-style-type: none"> - Vincent GARNIER - Alain COTTON - Xavier LAPIERRE - Alain JURAMIE - Bernard LEBARON - Jean Pierre NEHEMIE - Henri GUILLEMARD - Fanny LAUREAU

→ COMMUNICATION – INFORMATION – CITOYENNETE –

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none"> - Joëlle MIGNATON, Présidente, - David DAROUSSIN, adjoint référent, - Eric CLUZEL, - Elisabeth BARLAUD - Daniel THOMASSON - Michel AUBRUN - Jeanine PERRUCHET 	<ul style="list-style-type: none"> - Hervé PARIS - Stéphane MONDON - Alain JURAMIE - Christine FERON -FOULLETIER

→ ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE – ACCUEIL DE POPULATION –

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none"> - Nelly SIRIEIX, Présidente - Karine FINET, adjointe référent, - Marie Hélène FOURNET 	<ul style="list-style-type: none"> - Jacqueline REBEIX - Hervé PARIS - Elisabeth BARLAUD - Sophie MARTINAT - Florence FAURIAUX - Mary Pierre MACHADO - Christine FERON - Nathalie MAHU

→ VIE ASSOCIATIVE - CULTURE - PATRIMOINE - SPORTS - LOISIRS -

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none"> - Michel HARTMAN, Président - David DAROUSSIN, adjoint référent, - Benoît DOUEZY - Eric CLUZEL, - Joëlle MIGNATON - Daniel THOMASSON - Nelly SIRIEIX - Serge MARTINAT - Denis PRIOURET - Danielle SAINTEMARTINE 	<ul style="list-style-type: none"> - Elisabeth BARLAUD - Hervé PARIS - Stéphane MONDON - Guy RIBEROLLE - Sophie MARTINAT - Olivier LORCERIE - Christian DEHAIES - Mary Pierre MACHADO - Corinne TERRADE - Christine FERON - Marie Sévère CHABRAT

→ ENFANCE - JEUNESSE - ECOLES -

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none"> - Benoît DOUEZY, Président - Jean Louis DELARBRE, adjoint référent, - Karine FINET, adjointe - Joëlle MIGNATON, - Daniel THOMASSON - Michel AUBRUN - Serge MARTINAT 	<ul style="list-style-type: none"> - Elisabeth BARLAUD - Nathalie MAHU - Valérie ALAMARGUY - Florence FAURIAUX - Mary Pierre MACHADO - Stéphanie RAMPIGNON - Henri ROUDIER - Clarisse COTINAT CAQUINEAU

→ FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT -

Elus	Non élus
<ul style="list-style-type: none"> - Philippe COLLIN, Président - Karine FINET, adjointe référent, - Jean Louis DELARBRE, adjoint - Nelly SIRIEIX 	<ul style="list-style-type: none"> - Jacqueline REBEIX - Elisabeth BARLAUD

- 03 - COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES -

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés,

Considérant que la population de la Commune est inférieure à 3.500 habitants,

Sur proposition de Madame le Maire, sont élus :

Président :

- Renée NICOUX, Maire, ou son représentant,

3 membres titulaires :

- Jean Pierre LAUBY
- Jean Louis DELARBRE
- Michel AUBRUN

3 membres suppléants :

- Christophe NABLANC
- Serge MARTINAT
- Jeanine PERRUCHET

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

- 03 b - COMMISSION DES IMPÔTS

Sur proposition de Madame Maire sont désignés :

Titulaires :

- 1 Renée NICOUX
- 2 Jean Louis DELARBRE
- 3 Christophe NABLANC
- 4 Philippe COLLIN
- 5 Denis PRIDURET
- 6 domiciliée hors commune : Jacqueline CUEIGNET – 23 MAGNAT L'ETRANGE

- 7 David DAROUSSIN
- 8 Joëlle MIGNATON
- 9 Karine FINET
- 10 Jean Pierre LAUBY
- 11 Serge MARTINAT
- 12 domiciliée hors commune : Joëlle LAROCHE – 03 MONTLUCON

Suppléants :

- 1 Eric CLUZEL
- 2 Benoît DOUEZY
- 3 Michel HARTMAN
- 4 NELLY SIRIEIX
- 5 Jeanine PERUCHET
- 6 domicilié hors commune : Jean Georges CAPDEVILLE – 75 PARIS

- 7 Jacqueline REBEIX
- 8 Elisabeth BARLAUD
- 9 Hervé PARIS
- 10 Danielle SAINTEMARTINE
- 11 Michel AUBRUN
- 12 domicilié hors commune : Alain NIDULOU – 69 ST GENIS LES OLLIERES

*_*_*_*_*

- 03 c - COMMISSION COMMUNALE DES FINANCES -

Sur proposition de Madame Maire sont désignés :

- Renée NICOUX
- Jean Louis DELARBRE
- Christophe NABLANC
- Philippe COLLIN
- Michel HARTMAN
- Joëlle MIGNATON
- Eric CLUZEL
- Serge MARTINAT
- Michel AUBRUN

*_*_*_*_*

- 03 d - COMMISSION SUIVI DES TRAVAUX -

Sur proposition de Madame Maire sont désignés :

Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none">- Renée NICOUX- Jean Louis DELARBRE- Jean Pierre LAUBY- Christophe NABLANC- Michel AUBRUN	<ul style="list-style-type: none">- Philippe COLLIN- Michel HARTMAN- Eric CLUZEL- Benoît DOUEZY- Denis PRIOURET

*_*_*_*_*

- 0 4 - DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS :

→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA HAUTE VALLEE DE LA CREUSE

Madame le Maire rappelle que dans la mesure où la Commune de FELLETIN adhère au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Haute Vallée de la Creuse, il est nécessaire d'élire les six représentants de la Commune pour siéger au Comité Syndical du S. I. A. E. P.

Sont désignés :

- Renée NICOUX, Maire
- Jean Louis DELARBRE
- Jean Pierre LAUBY
- Philippe COLLIN
- Christophe NABLANC
- Daniel THOMASSON

Auxquels seront associés 2 membres désignés par la Commune de CROZE et 2 membres désignés par la Commune de CLAIRAUX.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

→ SYNDICAT DU PARC NATUREL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Madame le Maire rappelle que dans la mesure où la Commune de FELLETIN adhère au Syndicat Mixte de Gestion du P. N. R., il est nécessaire d'élire les représentants de la Commune pour siéger au Comité Syndical Mixte du P. N. R.

Sont désignés :

Titulaire : David DAROUSSIN

Suppléant : Philippe COLLIN

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

→ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur proposition de Madame le Maire, sont désignés :

- * Renée NICOUX, Maire
- * Karine FINET, Adjoint,
- * Nelly SIRIEIX
- * Christophe NABLANC
- * David DAROUSSIN

La composition du Conseil d'Administration sera formalisée par arrêté de Madame le Maire, dont ampliation sera déposée en Sous Préfecture et notifiée à l'ensemble des membres.

*_*_*_*_*

➔ ASSOCIATION « CIGALE »

Madame le Maire rappelle que dans la mesure où la Commune de FELLETIN siège au sein de l'Association CIGALE dans le collège des personnes morales, il est nécessaire d'élire les trois représentants de la Commune :

Sont désignés :

- * Renée NICOUX, Maire ou son représentant
- * Jean Louis DELARBRE
- * Karine FINET

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

➔ CONSEILS D'ADMINISTRATION D'ETABLISSEMENTS PUBLICS

Sur proposition de Madame le Maire, sont désignés :

- I - D'EDUCATION :

- ECOLE PRIMAIRE DE FELLETIN

- * Renée NICOUX
- * Philippe COLLIN

- ECOLE MATERNELLE DE FELLETIN

- * Renée NICOUX
- * Philippe COLLIN

- COLLEGE DE FELLETIN

- * Renée NICOUX
- * Jean Louis DELARBRE
- * Daniel THOMASSON (suppléant)

- L. M. B. : LYCEES TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

- * Michel HARTMAN
- * Benoît DOUEZY
- * Christophe NABLANC
- Philippe COLLIN (suppléant)

- 2 – SANTE : HOPITAL DU MONT A AUBUSSON

- * Renée NICOUX, ou son représentant
- * Karine FINET

- 3 – SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX LOCAUX :

- MAISON DE RETRAITE DE FELLETIN

- * Renée NICOUX, Maire, ou son représentant
- * Karine FINET

- I. M. E. DE FELLETIN

- * Renée NICOUX, ou son représentant Nelly SIRIEIX

*_*_*_*_*

→ SYNDICAT INTERCOMMUNAL PRIMAIRE D'ELECTRICITE DE FELLETIN

Madame le Maire rappelle que dans la mesure où la Commune de FELLETIN adhère au Syndicat Intercommunal Primaire d'Electricité de FELLETIN, il est nécessaire d'élire les représentants de la Commune pour siéger en son sein :

Sont désignés :

- * Titulaire : Jean Pierre LAUBY
- * Suppléant : Christophe NABLANC

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

→ SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE «FELLETIN-ENERGIES»

Madame le Maire rappelle que dans la mesure où la Commune de FELLETIN adhère à la Société d'Economie Mixte Locale « FELLETIN-ENERGIES », il est nécessaire d'élire les trois représentants de la Commune pour siéger en son sein :

Sont désignés :

- * Renée NICOUX, Maire ou son représentant
- * Jean Louis DELARBRE
- * Jean Pierre LAUBY

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

→ COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES

TERRITORIALES (CNAS)

Sur proposition de Madame le Maire, sont désignés pour représenter la Commune de FELLETIN au CNAS :

- * Titulaire : Karine FINET
- * Suppléant : Joëlle MIGNATON

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

→ CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CREUSE

Sur proposition de Madame le Maire, sont désignés pour représenter la Commune de FELLETIN au CGFPT 23 :

- * Titulaire : Renée NICOUX
- * Suppléant : Jean Louis DELARBRE

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents relatifs à ce dossier.

*_*_*_*_*

- 0 5 - INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS -

Madame le Maire fait rappel des dispositions relatives au calcul des indemnités de fonction des Maires et Adjointes:

- l'indemnité du Maire: (art. L. 2123-23-1 du Code Général des Collectivités Territoriales) est fixée à 43% (taux maximal) de l'indice brut IO15.
- l'indemnité de chaque adjoint: (art. L. 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales) est fixée à 16,5% (taux maximal) de l'indice brut IO15.
- la majoration au titre de Chef-lieu de Canton: (art. L. 2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) fixée à 15% est applicable aux indemnités versées au Maire et à ses Adjointes.

Madame le Maire propose une modulation de l'indemnité versée au 3^{ème} adjoint comme le permet l'article L.2123-24, alinéa 2 du C. G. C. T. : « *L'indemnité versée à un adjoint peut dépasser le maximum prévu à l'alinéa précédent, à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints ne soit pas dépassé.* ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les indemnités versées au Maire et à ses Adjointes

conformément à la demande de Madame le Maire et selon les modalités suivantes :

- l'indemnité du Maire: est fixée à 30% de l'indice brut IO15,
- l'indemnité des premier, deuxième et quatrième adjoints : est fixée pour chacun d'eux à 16,5% de l'indice brut IO15,
- l'indemnité du troisième adjoint : est fixée à 29,5 % de l'indice brut IO15,
Monsieur David DAROUSSIN ne prend pas part au vote.
- la majoration au titre de Chef-lieu de Canton: (art. L. 2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales) fixée à 15% est applicable aux indemnités versées au Maire et à ses Adjoints.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents afférents à cette affaire.

*_*_*_*_*

- 0 6 - QUESTIONS DIVERSES -

Monsieur David DAROUSSIN :

- invite l'ensemble des conseillers municipaux à fournir leurs coordonnées téléphoniques et adresse e-mail.
- propose de créer une boîte mail collective à l'ensemble des conseillers municipaux pour un travail collectif, un échange d'informations et des discussions en ligne. Un accord de principe est donné.
- commente les motivations qui ont conduits la municipalité à adjoindre au site existant de la Mairie un espace interactif sécurisé.

*_*_*_*_*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

*_*_*_*_*

Compte rendu transmis aux membres du Conseil Municipal le vendredi 4 avril 2008.

*_*_*_*_*